

**Merci à tous les Larnageais pour leur mobilisation, aux élus et plus particulièrement à
Henriette MARTINEZ**

BUËCH | Après des réunions avec l'ARS **Psychiatrie : les lits restent à Laragne**



L'avenir s'éclaircit pour l'hôpital laragnais. Archives Le DL/B.V.

C'est le résultat de quatre réunions d'un "groupe de consensus" (composé de la direction et la communauté médicale et paramédicale du Centre hospitalier Buëch Durance (CHBD), des représentants d'usagers et d'élus locaux) : hier, "la localisation des lits d'hospitalisation temps plein sur le site de Laragne" a été confirmée. Soit le maintien de 25 lits d'admission de psychiatrie.

Un groupe de consensus, car l'annonce, au printemps 2018, des pistes du Schéma régional de santé de l'Agence régionale de santé (ARS) Paca avait ému. Ce schéma devait conduire, selon les syndicats et élus locaux très tôt mobilisés, au transfert des 25 lits du pavillon Provence au Chiclas de Gap. Les prises de position s'étaient multipliées : à Laragne-Montéglin, les communes du canton, l'intercommunalité et le Département, par le vote de motions défavorables. Une pétition avait été si-

gnée par plus de 2 700 personnes.

Ce mercredi, les participants à ce groupe ont présenté leurs conclusions à Claude d'Harcourt, directeur général de l'ARS Paca. Celles-ci ont été "validées", indique un communiqué. Le but : "Préserver la qualité des soins prodigués en milieu ouvert. Le positionnement en un seul lieu d'hospitalisation et en articulation avec les ressources dévolues au médico-social sur site permet d'optimiser l'utilisation des ressources médicales et soignantes", poursuit l'ARS.

La direction du CHBD doit, d'ici la fin du premier semestre 2019, présenter un projet d'établissement lié. "Et proposer une approche intégrative en santé mentale pour mettre en synergie les différentes composantes de l'offre de soins et d'accompagnement au sein du CHBD (sanitaire et médico-sociale ; psychiatrique et addictologique)", observe l'ARS.

